

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

DÉCRET N° 38 / PR-SGG

ANNÉE 1966

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N° 144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;

VU la Loi N° 64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

Sur proposition du Haut Commissaire à l'Information ;

le Conseil des Ministres entendu,

D É C R È T E :

Article 1er - Mr René DOSSA, précédemment Conseiller Technique chargé de l'Information au Cabinet du Président de la République, est nommé Directeur Général par intérim de l'Information.

Article 2 - Le présent décret qui a effet pour compter du 20 Janvier 1966, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 25 Janvier 1966

par le Président de la République,

le Ministre des Finances et
des Affaires Economiques,

N. SOGLO

Ch. SOGLO

Ampliations :

PR 4 - HCI 2 - Dir. Info. 2
MF 4 - DGF-DB-CF-DC-DI 10 -
SGG 4 - IAA 2 - Chanc. O.N. 1
Intéressé 1 - ADP 1 - JORD 1.